



**HAL**  
open science

# Un legs médiéval à la pensée politique du XVI<sup>e</sup> siècle: les modèles du droit et de la médecine dans les Discours de Machiavel

Romain Descendre

## ► To cite this version:

Romain Descendre. Un legs médiéval à la pensée politique du XVI<sup>e</sup> siècle: les modèles du droit et de la médecine dans les Discours de Machiavel. Sabaté, Flocel. Formes de convivencia a la baixa edat mitjana, Pagés Editors, pp.155-164, 2015, 978-84-9975-701-8. halshs-01265008

**HAL Id: halshs-01265008**

**<https://shs.hal.science/halshs-01265008>**

Submitted on 15 Jan 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# FORMES DE CONVIVÈNCIA A LA BAIXA EDAT MITJANA







# FORMES DE CONVIVÈNCIA A LA BAIXA EDAT MITJANA

FLOCEL SABATÉ, ED.

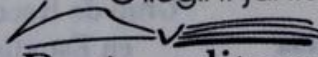
REUNIÓ CIENTÍFICA

XVIII CURS D'ESTIU COMTAT D'URGELL

CELEBRAT A BALAGUER ELS DIES 10, 11 I 12 DE JULIOL DE 2013

SOTA LA DIRECCIÓ DE FLOCEL SABATÉ I MAITE PEDROL

<i>El camí de la cultura a l'edat mitjana: l'Església i la reialesa</i> <b>DAVID BALAGUER</b>	75
<i>El camí de la cultura a l'edat mitjana: integració i pràctica</i> <b>MAITE PEDROL</b>	78
<i>Vesti e società. Modelli teorici e realtà cittadine: la testimonianza delle leggi summe</i> <b>MARIA GIUSEPPINA MUZZARELLI</b>	143
<i>Un legs medieval a la pensat política del XVI segle: Les ordres du droit et de la médecine dans les Diocèses</i> <b>ROMAIN DESCENDRE</b>	155
<i>Legados medievales en la España de América</i> <b>ROSALBA DONATE</b>	165

25 anys  
llegint junts  
  
**Pagès editors**

LLEIDA, 2015

# ÍNDIX

## PRÒLEG

<i>Formes de convivència a la Baixa Edat Mitjana</i> , FLOCEL SABATÉ . . . . .	9
--	---

## CONFERÈNCIES

<i>Fin des temps et ordre du monde: l'Église et la royauté au Moyen Age</i> , CLAUDE CAROZZI . . . . .	17
<i>Religion, violence, pouvoir, vers 1050 - vers 1500: doute et contrainte</i> , PHILIPPE BUC . . . . .	47
<i>Convivência entre Cristãos e Muçulmanos, no Algarve, durante a Idade Média</i> , ROSA VARELA GOMES . . . . .	61
<i>L'imaginaire social de Vincent Ferrer. Hiérarchies et nomenclatures à l'épreuve de l'urgence eschatologique</i> , DANIEL BALOUP . . . . .	75
<i>Els conversos: del judaisme al cristianisme. Ruptura, integració i pràctica religiosa</i> , JOSEP HERNANDO . . . . .	87
<i>Conviver na Cidade: muçulmanos na Mouraria de Lisboa nos séculos XV e XVI</i> , MARIA FILOMENA LOPES DE BARROS . . . . .	127
<i>Vesti e società. Modelli teorici e realtà cittadine: la testimonianza delle leggi suntuarie</i> , MARIA GIUSEPPINA MUZZARELLI . . . . .	143
<i>Un legs médiéval à la pensée politique du XVIIe siècle: Les modèles du droit et de la médecine dans les Discours de Machiavel</i> , ROMAIN DESCENDRE . . . . .	155
<i>Legados medievales en la conquista española de América</i> , LUIS ROJAS DONAT. . . . .	165



# UN LEGS MÉDIÉVAL À LA PENSÉE POLITIQUE DU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE: LES MODÈLES DU DROIT ET DE LA MÉDECINE DANS LES DISCOURS DE MACHIAVEL

ROMAIN DESCENDRE\*

**L**l m'a été demandé, pour cet article, de rendre compte du legs médiéval à la pensée politique moderne. Vaste programme, que je me contenterai de circonscrire au seul cas de Machiavel. Parler d'un legs médiéval à propos de la pensée machiavélienne peut aujourd'hui encore apparaître comme une provocation, tant est commune l'assimilation du Florentin à la «Renaissance» et à la modernité politique naissante, et tant est forte la conviction que prendrait corps chez lui une «rupture» avec la tradition médiévale dans les domaines éthique, politique et juridique. Mon intention n'est pas de m'inscrire en faux contre ces interprétations (même si celles-ci font souvent preuve d'un solide essentialisme dans leur usage des catégories d'«Humanisme», de «Renaissance» ou de «Modernité»). Du reste, plusieurs filons critiques ont contribué à replacer la pensée machiavélienne dans le temps long des traditions de pensée. Citons par exemple, dans le domaine anglo-saxon, le cas de Quentin Skinner, qui a repris et étendu le schème historiographique de l'«humanisme civique» cher à Hans Baron, en soulignant l'importance de la rhétorique cicéronienne transmise par l'*ars dictaminis*, faisant de Machiavel le point d'aboutissement d'un long courant de pensée à la fois humaniste et médiéval<sup>1</sup>.

\* Romain Descendre (Paris, 1971), és catedràtic d'estudis italians i d'història del pensament polític a l'École Normale Supérieure (Lyon) i membre de l'Institut Universitaire de France. Entre les obres més importants destaquen: *L'État du Monde. Giovanni Botero entre raison d'État et géopolitique* (Genève, 2009) i l'edició de Giovanni BOTERO, *De la raison d'État (1589-1598)*, (Paris, 2014).

1. Quentin SKINNER, Jerome GROSSMAN, Jean-Yves POUILLoux, *Les fondements de la pensée politique moderne*, Albin Michel, Paris, 2001; Quentin SKINNER, Michel PLON, *Machiavel*, Seuil, Paris, 1989.



Dans une tout autre veine, en croisant le paradigme interprétatif foucaldien de la «gouvernementalité» et l'inscription du *Prince* dans le genre des *specula principum*, Michel Senellart a relativisé la nouveauté du traité de Machiavel, présenté cette fois comme un aboutissement des arts de gouverner du bas Moyen Âge<sup>2</sup>. Pourtant, l'ensemble des interprétations visant à estomper l'effet de rupture introduit par son œuvre confirment tendanciellement l'image d'un Machiavel «humaniste», dont la nouveauté tiendrait à une lecture des Anciens guidée par le principe d'imitation, ou encore par les formes que prend ce principe d'imitation dans un moment de crise historique. Une vision qui trouverait d'ailleurs sa confirmation dans la dimension «pré-» ou «proto-» machiavélienne de bon nombre d'«humanistes» ayant produit leurs œuvres «prima di *Machiavelli*», au XV<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>.

Touchant l'une et l'autre de ces problématiques – rupture ou continuité de l'œuvre de Machiavel dans l'histoire de la pensée; situation de son œuvre dans la tradition «humaniste» –, j'entends pour ma part attirer l'attention sur deux points particulièrement significatifs. Sur le fait, d'abord, que Machiavel a lui-même explicitement présenté sa réflexion sous le sceau de la nouveauté et de la rupture avec tous les penseurs qui l'ont précédé. Sur le fait, ensuite et surtout, que loin d'exposer cette nouveauté en des termes compatibles avec l'idée que l'historiographie moderne s'est faite de l'humanisme, il l'a définie comme une application à la politique d'une approche savante de type éminemment médiéval. Selon ses propres affirmations, cette nouveauté consisterait certes à opérer un retour aux Anciens. Mais en un sens et selon des modalités qui ne sont aucunement propres aux auteurs que l'on identifie comme les lettrés humanistes du XV<sup>e</sup> siècle.

Paradoxalement – paradoxalement du moins à nos yeux de «modernes» – le type de rapport aux Anciens que l'auteur des *Discours sur la première décade de Tite-Live* prenait pour modèle était éminemment médiéval. Ce modèle était constitué par les deux grandes sciences pratiques enseignées à l'université, la médecine et le droit – c'est-à-dire, précisément, les deux champs qui avaient été pris pour cible par les «humanistes» depuis Pétrarque et la «dispute des arts» au XV<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. L'imitation des Anciens est évoquée dans le célèbre *proemio* du livre I, où Machiavel explicite le sens qu'il donne à ce qu'il appelle aussi la «*lezione degli antichi*». On sait qu'il s'y attribue l'invention d'une pensée entièrement nouvelle, l'entrée «par un chemin qui n'a encore été foulé par personne», lequel l'a conduit à «trouver des façons (*modi*) et des ordres (*ordini*) nouveaux», à la manière de ceux qui explorent «des mers et des terres inconnues»<sup>5</sup>. Ces façons et ces ordres semblent consister dans l'imitation directe des Anciens, sur le modèle des artistes qui, dorénavant, imitent d'après l'antique:

2. Michel SENELLART, *Machiavélisme et raison d'État*, Presses universitaires de France, Paris, 1989; Michel SENELLART, *Les arts de gouverner. Du regimen médiéval au concept de gouvernement*, Seuil, Paris, 1995.

3. Davide CANFORA, *Prima di Machiavelli. Politica e cultura in età umanistica*, Laterza, Rome-Bari, 2005.

4. Eugenio GARIN, *La disputa delle arti nel Quattrocento*, Vallecchi, Florence, 1947.

5. Niccolò MACHIAVELLI, *Discorsi sopra la prima deca di Tito Livio*, ed. Corrado VIVANTI, (*Opere di Niccolò Machiavelli, vol. I*), Turin, Einaudi-Gallimard, 1997, p. 197.

Considérant donc quel honneur on attribue à l'antiquité, et comment maintes fois, si on laisse de côté d'innombrables autres exemples, on a acheté à grand prix un fragment d'une statue antique, pour l'avoir auprès de soi, pour donner du lustre à sa maison et pouvoir le faire imiter par ceux qui se plaisent à cet art; considérant comment ces derniers s'efforcent par la suite, avec la plus grande industrie, de le représenter dans toutes leurs œuvres; et voyant d'autre part comment les actions les plus vertueuses que les histoires nous montrent, accomplies par des royaumes et par des république antiques, par des rois, des capitaines, des citoyens, des législateurs et d'autres, qui ont peiné pour leur patrie, sont plutôt admirées qu'imitées (et même évitées par tous dans chacune de leurs patries), au point que de cette antique vertu il ne nous est resté aucune trace, je ne peux m'empêcher à la fois de m'en étonner et de m'en affliger.<sup>6</sup>

L'imitation artistique, qui a redéfini la pratique de la sculpture – mais aussi de la peinture et de l'architecture, déterminant le passage révolutionnaire du style gothique au style Renaissance – semble à première vue constituer le modèle de ce que Machiavel entend faire pour la pensée politique. Mais il est trompeur d'en rester là, pour deux raisons. D'abord parce qu'il décrit ici avant tout les habitudes des collectionneurs d'antiques, en des termes qui n'ont en réalité rien d'élogieux et laissent même poindre une certaine distance ironique: on accorde une très grande valeur à de simples «fragments» qui ont fonction d'apparat domestique et honorifique. Machiavel manifeste son étonnement en opposant deux pratiques, sans doute excessives l'une comme l'autre: idolâtrie et imitation des résidus de l'Antiquité en matière artistique, absence de toute forme d'imitation et évitement du modèle antique en matière politique. La suite immédiate du propos montre que l'imitation des Anciens voulue par Machiavel est bien différente de celle que pratiquent les artistes et que les commanditaires promeuvent.

Et ce d'autant plus que je vois pour ma part que lorsque naissent des différends civils entre citoyens, ou lorsque des maladies atteignent les hommes, on a toujours eu recours à ces jugements ou à ces remèdes qui ont été jugés ou prescrits par les Anciens: parce que les lois civiles ne sont pas autre chose que les avis donnés par les anciens jurisconsultes, lesquels, une fois mises en ordre, enseignent à juger à nos jurisconsultes d'aujourd'hui. Et



6. «Considerando adunque quanto onore si attribuisca all'antiquità, e come molte volte, lasciando andare infiniti altri esempli, un frammento d'una antiqua statua sia suto comperato gran prezzo, per averlo appresso di sé, onorarne la sua casa e poterlo fare imitare a coloro che di quella arte si dilettono; e come quegli dipoi con ogni industria si sforzano in tutte le loro opere rappresentarlo; e veggendo, da l'altro canto, le virtuosissime operazioni che le storie ci mostrano, che sono state operate da regni e republiche antiche, dai re, capitani, cittadini, latori di leggi, ed altri che si sono per la loro patria affaticati, essere più presto ammirate che imitate; anzi, in tanto da ciascuno in ogni minima cosa fuggite, che di quella antiqua virtù non ci è rimasto alcun segno; non posso fare che insieme non me ne maravigli e dolga», Niccolò MACHIAVELLI, *Discorsi sopra la prima deca...*, p. 197-198. À quelques petites modifications près, les traductions des *Discours* proposés ici prennent appui sur l'édition française d'Alessandro Fontana et Xavier Tabet, Nicolas MACHIAVEL, *Discours sur la première décade de Tite-Live*, Gallimard, Paris, 2004.

la médecine n'est elle non plus pas autre chose que les expériences faites par les médecins antiques, sur lesquelles les médecins d'aujourd'hui fondent leurs jugements.<sup>7</sup>

La nouveauté revendiquée par Machiavel consiste ainsi essentiellement à emprunter, dans le champ de la politique, les chemins déjà suivis depuis longtemps dans les deux autres champs du droit et de la médecine. Si les arts du droit et de la médecine sont exemplaires c'est en vertu de *l'usage* qu'ils ont su faire de l'antiquité. Sans qu'il ait besoin d'explicitier plus avant son propos, Machiavel fait ici allusion au Digeste, qui constitue la partie proprement jurisprudentielle de la compilation justinienne du droit romain (le *Corpus iuris civilis*), et qui consiste, précisément, en un recueil systématiquement ordonné des avis, sentences et décisions des jurisconsultes de l'époque impériale (Gaius, Papinien, Ulpien, Paul etc.); c'est sur le Digeste que s'est surtout appuyé, à partir du XI<sup>e</sup> siècle, le long travail de glose qui a nourri tout le droit médiéval<sup>8</sup>. Il évoque d'autre part les corpus hippocratique et galénique tels qu'ils ont été transmis au Moyen Âge par l'intermédiaire des traductions et commentaires arabes et latins, en particulier à partir des travaux de l'école de Salerne, sur lesquels était fondé l'enseignement universitaire de la médecine. Pour Machiavel la valeur paradigmatique de ces deux disciplines, le droit et la médecine, vient ainsi de ce que les sources antiques sur lesquelles elles s'appuyaient ne constituaient pas des modèles théoriques parfaits qu'il aurait fallu admirer et révéler, mais des foyers d'expériences, des recueils de cas advenus et traités. Machiavel souligne que les médecins et les juges les utilisaient comme des compilations sapientielles à partir desquelles se former, afin d'apprendre à fonder les jugements qu'ils étaient amenés à formuler dans l'exercice de leurs métiers. Autrement dit, ce sur quoi il insiste est la *relation* spécifique qui doit être établie entre les praticiens modernes et les sources anciennes. Cette relation est double. Explicitement elle est de l'ordre de l'enseignement et de l'apprentissage. Mais cet enseignement ne se définit pas lui-même selon un principe d'imitation entendue comme reproduction: il s'agit bien plutôt d'une adaptation. Les «jugements» et les «remèdes» portent en effet sur des cas spécifiques, à partir desquels juges et médecins doivent élaborer leurs propres jugements, sur d'autres cas spécifiques. Autrement dit, ce qui est ici mis en évidence et érigé en modèle est la dimension essentiellement *interprétative* du droit et de la médecine dans leur rapport aux corpus antiques qui sont au fondement de leur constitution comme sciences.

Cela ne signifie certes pas que Machiavel opposerait l'interprétation à l'imitation, mais bien au contraire qu'il conçoit l'imitation comme une interprétation. «Imiter» les

7. «E tanto più, quanto io veggio nelle diferenzie che intra cittadini civilmente nascano, o nelle malattie nelle quali li uomini incorrono, essersi sempre ricorso a quelli iudizii o a quelli remedii che dagli antichi sono stati iudicati o ordinati: perché le leggi civili non sono altro che sentenze date dagli antichi iureconsulti, le quali, ridutte in ordine, a' presenti nostri iureconsulti iudicare insegnano. Né ancora la medicina è altro che esperienze fatte dagli antichi medici, sopra le quali fondano e' medici presenti e' loro iudizii.» (Niccolò MACHIAVEL, *Discorsi sopra la prima deca...* p. 198).

8. Sur Machiavel et le droit, et en particulier sur l'allusion au Digeste présente dans ce passage, voir l'article de référence de Diego QUAGLIONI, «Machiavelli e la lingua della giurisprudenza», *Il pensiero politico*, 32 (Florence, 1999), p. 171-185, repris dans Diego QUAGLIONI, *Machiavelli e la lingua della giurisprudenza. Una letteratura della crisi*, Il Mulino, Bologne, 2011.



histoires, c'est en avoir une «*vera cognizione*», c'est-à-dire «en extraire ce sens [et] goûter cette saveur qu'elles ont en elles<sup>9</sup>». Or cela s'effectue par le biais, nous dit-il en employant une autre expression significative, d'une écriture «sur» les livres de Tite-Live<sup>10</sup>. Qu'est-ce qu'«écrire sur» sinon, au sens propre, gloser, ou encore commenter, à la manière de ces formes reines de la transmission des savoirs au Moyen Âge, la glose et le commentaire<sup>11</sup>? Cet écrit sur les livres de Tite-Live — qui précise le sens qu'il faut donner au titre complet des *Discours* — est la voie par laquelle Machiavel veut amener ses lecteurs à retirer de son texte «ce profit [*utilità*] pour lequel il faut recourir à la connaissance des histoires»: non pas une connaissance qui se suffirait à elle-même, telle celle qu'en ont tous ceux qui se contentent de «prendre plaisir à entendre la variété des événements qu'elles contiennent<sup>12</sup>», mais une connaissance utile et profitable précisément parce qu'elle concerne autant les «choses modernes» que les «anciennes».

C'est là un autre aspect important de ce passage qui éclaire toute la démarche de Machiavel: l'utilité des histoires vient précisément du fait que dans son esprit il n'est pas de rupture ou d'incommensurabilité entre Antiquité et Modernité. Tel est bien le sens du postulat avancé et souvent réaffirmé, selon lequel «le ciel, le soleil, les éléments et les hommes» n'auraient pas «varié de mouvement, d'ordre et de puissance par rapport à ce qu'ils étaient autrefois». Plus encore qu'une reprise de la sagesse biblique et populaire du *nihil sub sole novi* ou du thème ancien de *l'aeternitas mundi*, s'exprime ici le postulat fondant théoriquement l'entreprise même des *Discours* «sur» Tite Live: la possibilité de commenter les histoires anciennes pour faire œuvre utile dans les temps présents, la possibilité de comparer l'Ancien et le Moderne non pas parce que le premier devrait être le modèle du second, mais parce que l'on peut et que l'on doit interpréter les choses anciennes au profit des modernes. Du reste, lorsque les «choses modernes» (c'est-à-dire l'histoire transmise par les chroniques médiévales autant que l'histoire des temps présents connue par l'expérience directe de l'auteur ou par celle, indirecte, de ses contemporains) offrent des exemples «utiles», Machiavel ne se prive pas plus d'y avoir recours qu'il ne le fait avec l'histoire antique. De fait, pour lui l'histoire est tout sauf un monument: elle est ce sans quoi la politique ne peut être comprise ni pratiquée en connaissance de cause. Une telle assertion peut paraître banale, surtout



9. «[...] dal non avere vera cognizione delle storie per non trarne, leggendole, quel senso né gustare di loro quel sapore che le hanno in sé» Niccolò MACHIAVEL, *Discorsi sopra la prima deca...*, p. 198.

10. «[...] ho giudicato necessario scrivere, sopra tutti quelli libri di Tito Livio che dalla malignità de' tempi non ci sono stati intercetti, quello che io, secondo le cognizione delle antique e moderne cose, iudicherò essere necessario per maggiore intelligenza di essi, a ciò che coloro che leggeranno queste mie dichiarazioni, possano più facilmente trarne quella utilità per la quale si debbe cercare la cognizione delle istorie» Niccolò MACHIAVEL, *Discorsi sopra la prima deca...* p. 198.

11. Il a été écrit de façon éclairante que les *Discours* sont «la *Magna glossa* d'un nouveau Digeste»: Diego QUAGLIONI, *Machiavelli e la lingua...*, p. 69.

12. «Donde nasce che infiniti che le leggono, pigliono piacere di udire quella varietà degli accidenti che in esse si contengono, senza pensare altrimenti di imitarle, iudicando la imitazione non solo difficile ma impossibile; come se il cielo, il sole, li elementi, li uomini, fussino variati di moto, di ordine e di potenza, da quello che gli erono anticamente», Niccolò MACHIAVEL, *Discorsi sopra la prima deca...*, p. 198.

si on la réduit au topos humaniste de l'*historia magistra vitae*. Mais chez lui cette idée ne consiste pas à placer les Anciens sur un piédestal ni simplement à faire d'eux des exemples immuables, elle repose sur les permanences qui nous relient à eux. Le fait que, comme ses contemporains, Machiavel distingue entre *antiqui* et *moderni* ne l'empêche pas d'établir une ligne continue des uns aux autres: c'est bien cette continuité que le postulat de l'identité pérenne des cieux, du monde et des hommes lui permet d'établir.

Si l'on y réfléchit bien, cette position, et surtout la façon dont elle s'exprime dans ses textes, ne saurait être moins «antiquaire», ni même moins «humaniste», s'il est vrai que l'humanisme s'est caractérisé par un nouveau régime d'historicité au sein duquel les écrits et leurs auteurs ont pu être assignés beaucoup plus nettement aux temps qui étaient les leurs, par l'entremise d'une approche critique et philologique visant à restituer les formes et les significations propres à la langue transmise par les textes. L'humanisme rendait dès lors tout à fait improbable le choix d'un Dante se mettant en scène aux côtés d'un Virgile ni plus ni moins «latin» que lui, se laissant guider et discutant avec le poète comme avec un semblable plus âgé. Toutes proportions gardées, et sans vouloir minimiser les différences évidentes qui séparent les deux auteurs quant à leur sentiment du temps, Machiavel conserve un rapport aux Anciens analogue à celui de Dante lorsque, dans la célèbre lettre à Vettori du 10 décembre 1513, il métaphorise et théâtralise ses pratiques de lecture et d'écriture sous la forme de discussions animées et joyeuses entre pairs, au cours desquelles, paré des mêmes habits d'apparat qu'eux, il les interroge sur leurs actions<sup>13</sup>. Il y a là, sous une forme rhétorique et imagée mais très significative, la mise en évidence d'une proximité qui, à bien des égards, relève bien plus de la continuité perçue par des lettrés du bas Moyen Âge que de la distanciation humaniste. Il n'est d'ailleurs pas aisé de déterminer si ce choix participe d'une critique consciente de l'humanisme ou si, plus simplement, il relève en propre de la pragmatique machiavélique. Sans doute un peu des deux, sachant que cette proximité et que cette mise à plat des deux plans antique et moderne trouvent leur pierre de touche dans le partage d'une même «expérience». C'est parce qu'il considérait que l'histoire n'avait jamais été mise à profit comme expérience que le Secrétaire florentin se permettait d'affirmer, péremptoirement, qu'avant lui personne n'avait su en extraire tout le sens ni goûter sa saveur<sup>14</sup> – ce qui revenait justement à tirer un trait de plume expéditif sur l'historiographie et la pensée politique humanistes qui l'avaient précédé. S'il est vrai que Machiavel a accordé aux histoires anciennes une place éminente, il s'est refusé à y voir des *sententiae* transmises par des *auctoritates*; il y a lu une somme d'expériences transmise par les hommes, aussi utiles que celles que lui et d'autres ont pu faire par eux-mêmes et surtout particulièrement utiles pour l'action politique présente et future. Si l'on tient pour justifiée la distinction entre une «culture du remploi» qui serait propre



13. Niccolò MACHIAVELLI, *Lettere a Francesco Vettori e a Francesco Guicciardini*, ed. Giorgio INGLESE, Biblioteca Universale Rizzoli, Milan, 1996, p. 192-196.

14. Voir note 9.

au Moyen Âge et une «culture de la citation<sup>15</sup>» qui serait propre à l'humanisme et à la Renaissance, alors force est de constater que notre auteur se situe bien plus dans le cadre de la première que de la seconde.

L'«imitation» que vise Machiavel n'est donc pas celle que vise l'artiste de la Renaissance et son appel à recourir «aux exemples des Anciens» prend en fait pour modèle le rapport entretenu par la *scientia iuris* médiévale avec le corpus du droit romain; les «exemples» sont les cas concrets, les expériences réelles et les solutions effectives à partir desquelles se forment les juristes. Il convient de s'arrêter sur ce mot d'«exemple». Il n'est pas infondé de le saisir selon l'acception spécifique qu'il avait acquise dans les lettres médiévales, une acception que devait avoir bien présent à l'esprit celui qui, avec sa *Favola* (la nouvelle de Belfagor), allait bientôt s'exercer à la réécriture d'un *exemplum* classique de la tradition homilétique<sup>16</sup>. Comme dans les *exempla* de la prédication médiévale, les «*esempli*» auxquels semble penser Machiavel sont des *cas* bien plus que des *modèles*, les *exempla* étant ces courts récits présentés comme véridiques et donnant lieu à une leçon, à un enseignement, et non pas des modèles édifiants sur lesquels les fidèles devraient façonner leurs actions. L'homilétique n'est pas l'hagiographie et les deux genres obéissent à des régimes d'exemplarité bien différents: loin de toute perfection édifiante, les recueils d'*exempla* sont même remplis de ce qu'on pourrait qualifier de contre-exemples, de modèles à ne pas suivre, précisément parce qu'ils se nourrissent de cas, de récits d'expériences donnant lieu à un savoir moral, à la constitution de règles éthiques et comportementales, y compris lorsque ces exemples ne sont pas moralement exemplaires par eux-mêmes<sup>17</sup>. On notera d'ailleurs que ces «exemples» ont cet aspect en partage avec la casuistique des canonistes et des théologiens: là aussi est déployée cette même dialectique entre cas et règles, dont un historien médiéviste a justement souligné les affinités avec d'autres aspects de la pensée machiavélique<sup>18</sup>.

La question qui peut dès lors être posée à une telle lecture est de savoir jusqu'à quel point l'auteur des *Discours* entretient avec le texte de Tite-Live un rapport comparable à celui que les glossateurs entretiennent avec le *Corpus iuris civilis* ou à celui que les philosophes-médecins médiévaux entretiennent avec le corpus hippocrato-galénique. Il n'est sans doute pas possible d'y répondre de façon satisfaisante dans les limites d'un

15. Patrick BOUCHERON, *Faire profession d'historien*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2010, p. 24.

16. L'étude aujourd'hui la plus complète de la nouvelle de Machiavel est celle de Pasquale STOPPELLI, *Machiavelli e la novella di Belfagor. Saggio di filologia attributiva*, Salerno, Rome, 2007. Sur l'usage politique de l'*exemplum* auquel Machiavel s'adonne dans ce texte, je me permets de renvoyer à Romain DESCENDRE, «La prudenza di Plutone. Principe, leggi e consiglio in Machiavelli», à paraître dans les actes du colloque *Il pensiero della crisi. Niccolò Machiavelli e 'Il Principe'*, a cura di Gabriele Pedullà, Rome, 2015.

17. Sur les *exempla* et la *novellistica*, voir notamment Salvatore BATTAGLIA, *Capitoli per una storia della novellistica italiana. Dalle origini al Cinquecento*, Liguori, Naples, 1993; Carlo DELCORNO, *Exemplum e letteratura tra Medioevo e Rinascimento*, Il Mulino, Bologne, 1989; Lucia BATAGGLIA RICCI, «Una novella per esempio'. Novellistica, omiletica e trattatistica nel primo Trecento», *Favole parabole istorie, Le forme della scrittura novellistica dal Medioevo al Rinascimento, Atti del Convegno di Pisa 26-28 ottobre 1998*, Gabriella ALBANESE, Lucia BATAGGLIA RICCI, Rossella BESSI (éds.), Salerno Editrice, Rome, 2000, p.31-53.

18. Carlo GINZBURG, «Machiavelli, l'eccezione e la regola. Linee di una ricerca in corso», *Quaderni storici*, 1 (Bologne, 2003), p. 195-214.



seul article et je ne crois pas avoir toutes les compétences qui permettraient de le faire correctement. On peut en revanche s'interroger sur la pertinence qu'il y a à poser la question en ces termes. Car ce qui compte n'est pas tant l'adéquation réelle ou non de la méthode machiavélienne avec les diverses formes de la glose et de la scolastique juridique et médicale, que les deux choses suivantes: d'une part, le fait même que Machiavel ait pu désigner ces sciences comme des modèles; d'autre part, l'intérêt spécifique qu'il leur trouvait, l'idée qu'il s'en faisait et qui l'amenait à penser que la science politique pourrait être développée de la même façon qu'elles.

Ce qui frappe est la dimension pragmatique commune aux trois «sciences» ainsi mises en série – droit, médecine et politique: non seulement, comme on l'a dit, le rôle central qu'elles accordent à l'expérience, qui est en quelque sorte leur matière première, mais aussi l'articulation spécifique qu'elles instaurent entre théorie et pratique, entre un vaste ensemble de connaissances et leur finalité, laquelle réside dans l'effectuation d'un acte toujours singulier: juger, soigner, gouverner. Autrement dit, ce qui conduit l'auteur des *Discours* à penser la politique à partir de ces pratiques savantes éminemment scolastiques plutôt que sur un modèle rhétorique humaniste n'est pas seulement leur dimension empirique mais tout autant leur visée fonctionnelle, le rapport étroit que le savoir y entretient avec sa mise en pratique. La nature instrumentale de ces sciences, qui avait justement été, pour les humanistes, l'un des principaux motifs de leur rejet, semble contribuer au contraire à motiver le choix de Machiavel en leur faveur. Tout se passe comme si, après ses quinze années passées à l'*arte dello stato*, après la grande expérience professionnelle et politique de sa vie qui avait trouvé une conclusion brutale avec la chute de la République en 1512, il s'était convaincu que ce métier politique, précisément parce que c'était un métier – *un'arte* –, avait besoin de sa propre science, c'est-à-dire, tout à la fois, d'un corpus et de son appareil interprétatif. Ce corpus, forcément antique, Machiavel décide qu'il sera constitué par les *istorie*, c'est-à-dire avant tout par l'histoire politique et militaire de Rome. Il y a là un geste qui est loin d'être anodin: faire de l'histoire le corpus d'une science spécifique, selon un acte qu'il définit lui-même comme absolument nouveau, est effectivement sans précédent, du moins depuis l'Antiquité. C'est précisément ce que reconnaîtra Jean Bodin un demi-siècle plus tard dans le chapitre 6 de sa bien nommée *Méthode pour faciliter la connaissance de l'histoire*: Machiavel est le premier, après 1200 ans de «barbarie» universelle, affirme Bodin, à avoir fait renaître la *reipublicae gerendae scientia*, la science du gouvernement de la chose publique, laquelle se fondait sur la connaissance comparée des diverses institutions politiques dans l'histoire<sup>19</sup>. Bodin ajoute que Machiavel péchait cependant par une connaissance bien trop partielle des textes anciens: son savoir n'était pas à la hauteur de ses ambitions parce que le corpus de sa science n'était pas assez vaste, qu'il ne connaissait pas assez d'historiens et n'utilisait pas assez les philosophes politiques. Il n'en reste pas moins que le juriste angevin reconnaît sans difficulté au Secrétaire florentin le statut d'initiateur d'une science nouvelle fondée sur la glose de l'histoire.

19. Jean BODIN, *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*, M. Juvenem, Paris, 1572, p. 229-230.

Au-delà de Bodin, c'est d'ailleurs l'ensemble des historiens français de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle qui portent une considération particulière au Florentin pour ces raisons mêmes.

Quoi qu'il en soit, Bodin avait raison, en dépit du caractère un peu mesquin de la critique complétant son éloge: Machiavel a restreint le corpus de sa science politique, en écrivant non pas des «Discours sur l'histoire» mais plus modestement des Discours sur les dix premiers livres de l'Histoire de Rome écrite par Tite-Live. Mais ce qui importe est qu'avec Machiavel Tite-Live n'est pas lu pour Tite-Live: la source ne se suffit pas à elle-même. En ce sens, on peut dire qu'elle est moins commentée (au sens moderne du terme: analysée, éclairée, expliquée, contextualisée...) qu'elle n'est glosée (utilisée, remployée, adaptée, interprétée...). Par ailleurs, Bodin voyait juste quand il soulignait que Machiavel n'utilisait pas vraiment les philosophes: l'élan théorique bien réel qui l'animait – sa «science», sa *reipublicae gerendae scientia* – ne prenait pas la forme d'une discussion *in abstracto* de thèses générales. Ses interlocuteurs n'étaient pas les philosophes, il ne se souciait pas de discuter leurs thèses, y compris lorsque ceux-ci faisaient autorité sur les questions qu'il abordait. À ce sujet, une remarque restée célèbre, adressée à Francesco Vettori dans une lettre du 26 août 1513, est parfaitement significative. À son ami qui avait évoqué l'autorité de la *Politique* d'Aristote à propos des républiques antiques<sup>20</sup>, il répondait «Et je ne sais pas ce que peut bien dire Aristote des républiques disjointes» (*Né so quello si dica Aristotile delle republiche divulse*)<sup>21</sup>. Cela ne veut pas dire qu'il ne connaîtrait pas bien le philosophe, mais plutôt qu'il le juge inutile pour son propos. Comme l'a remarqué Giorgio Inglese, il n'y a d'ailleurs rien dans la *Politique* qui puisse concerner les républiques disjointes<sup>22</sup>; Machiavel pourrait ainsi simplement signifier qu'il connaît au moins aussi bien Aristote que son correspondant mais qu'il n'a aucunement l'intention d'entrer en discussion avec le philosophe. Et il poursuit: «mais pour ma part je pense ce qui raisonnablement pourrait être, ce qui est et ce qui a été» (*ma io penso bene quello che ragionevolmente potrebbe essere, quello che è, et quello che è stato*). Cette formule, qui est l'une des déclinaisons possibles de la fameuse «*verità effettuale della cosa*» revendiquée dans le *Prince*, introduit, comme on pouvait s'y attendre, une prise en considération d'exemples historiques précis, tant modernes qu'antiques: elle se réfère concrètement au constat que toujours les cités et les États vainqueurs et conquérants ont été ceux qui avaient armé leurs populations et non ceux qui se servaient de mercenaires. Ici comme ailleurs, Machiavel s'efforce, par induction, de mettre au jour la règle qui se niche sous l'entrelacs broussailleux des cas particuliers. Or tel est bien l'objectif ultime du geste consistant à faire de l'histoire le corpus de sa glose politique. Cela n'apparaît pas encore directement dans le texte de l'avant-propos des *Discours*, mais devient très clair lorsqu'on le confronte au reste de

20. Vettori avait écrit le 20 août: «Io sono di quelli che temo i Svizzeri grandemente, ma non fo già conto possano diventare altri Romani, come parlorono con Pellegrino, perché, se voi leggerete bene la *Politica*, et le republiche che sono state, non troverrete che una repubblica, come quella, divulsa possa fare progresso». Voir Niccolò MACHIAVELLI, *Lettere...*, p. 176.

21. Niccolò MACHIAVELLI, *Lettere...*, p. 182.

22. Niccolò MACHIAVELLI, *Lettere...*, p. 178, note 41.



son œuvre: ce que permet la confrontation entre les expériences historiques des époques ancienne et moderne est de faire émerger des règles, ou tout au moins des constantes, qui vont aider à analyser la qualité des temps présents, à effectuer des conjectures sur les temps à venir et à prendre les décisions politiques appropriées. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si sur ce point précis – la méthode inductive consistant à tirer des règles de l'expérience – se porte la critique de Francesco Guicciardini: en sa qualité de juriste, il nourrissait bien plus de doutes que Machiavel sur la possibilité d'extraire des règles fiables de la multiplicité des cas présentés par l'histoire<sup>23</sup>.

Cela n'aurait pas grand sens de dire que Machiavel serait encore un homme du Moyen Âge, fût-ce pour nuancer fortement la vulgate interprétative qui le définit un peu vite comme l'homme de la Renaissance et de l'émergence de la modernité politique. Cependant, pour comprendre ce qu'il fait, il n'est pas inutile (même si cela n'est pas suffisant) de prendre au sérieux ce qu'il dit qu'il fait. Or que dit-il? Qu'il invente un savoir de la politique entièrement nouveau. En quoi celui-ci serait-il entièrement nouveau? En ce qu'il ferait retour à l'histoire des Anciens. Mais que signifie, dans son esprit, faire retour à l'histoire des Anciens? Qu'il faut, pour l'époque moderne, interpréter cette histoire des Anciens de la même manière que les hommes doctes du Moyen-Âge ont interprété le droit et la médecine des Anciens. Retrouver cette complexité du métadiscours de Machiavel nous enseigne que dans les disciplines historiques, tout du moins dans le domaine de l'histoire de la pensée, les questions de temporalisation et les distinctions entre périodes tendent à schématiser et à essentialiser des processus qui sont, en réalité, bien plus complexes et ambivalents. Le plus «moderne» des penseurs politiques entendait en réalité fonder sa science «nouvelle» sur le modèle des deux traditions les plus anciennes de la science scolastique. Un certain scepticisme, ou du moins une forme de prudence «nominaliste» est nécessaire face aux grandes catégories historiographiques sanctionnées par les traditions académiques, à commencer par celles qui compartimentent les époques et les disciplines. Il ne s'agit pas de prétendre essayer de les faire voler en éclats, mais de toujours essayer de voir plus distinctement ce qu'elles rendent opaque. C'est en tout cas en ces termes que prend tout son sens, à mes yeux, une interrogation sur le legs du Moyen Âge à la pensée politique de la première «modernité».



23. Francesco GUICCIARDINI, "Considerazioni intorno ai Discorsi del Machiavelli", Niccolò MACHIAVELLI, *Discorsi sopra la prima deca di Tito Livio*, ed. Corrado VIVANTI, Einaudi, Turini, 2000. Sur toute cette question, voir Paolo CARTA, *Francesco Guicciardini tra diritto e politica*, Cedam, Padove, 2008.